

L'avenir en suspens du CDN d'Orléans

Cette structure autonome est confrontée à des difficultés de gestion et à des interrogations sur ses missions

Le Centre dramatique national d'Orléans (CDNO) a beau avoir 30 ans cette année, son anniversaire a un goût amer. L'avenir de cette institution théâtrale – qui a vu passer à sa tête, depuis sa création en 1993, Stéphane Braunschweig, Olivier Py, Arthur Nauzyciel et qui a accompagné ces dernières années des artistes tels que Angelica Liddell, Vimala Pons ou Suzanne de Baecque – est-il menacé? Mardi 31 janvier, juste avant la représentation du spectacle d'Emma Dante, *Misericordia*, sa directrice, la metteuse en scène Séverine Chavrier, a pris la parole devant le public pour partager ses vives inquiétudes sur la pérennité de cette structure et de son label: «*Mon départ semble s'accompagner d'une remise en cause du bien-fondé du CDNO.*»

Après six ans passés à Orléans, Séverine Chavrier prendra le 30 juin les rênes de la réputée Comédie de Genève. Son départ a été acté le 19 décembre 2022. Depuis, étonnamment, aucun appel à candidatures n'a été lancé. Au ministère de la culture, c'est silence radio. Sollicité à plusieurs reprises par *Le Monde*, le cabinet de Rima Abdul-Malak, tout comme la mairie d'Orléans, n'a pas souhaité s'exprimer. Le 12 janvier, en accord avec les tutelles cofinanceuses (Etat, région, ville, département), la préfète de la région a publié un communiqué lapidaire indiquant que «*la période qui s'ouvrira après le 30 juin fait l'objet dès à présent d'une réflexion de tous les partenaires pour l'avenir du Théâtre d'Orléans, cette grande maison du spectacle vivant.*»

Histoire singulière

Théâtre d'Orléans et non CDNO. Cette précision a toute son importance. Car si ce dossier concentre les problématiques auxquelles sont actuellement confrontés la plupart des établissements de spectacle vivant – augmentation des factures d'énergie et des charges salariales, contraintes budgétaires des collectivités locales –, il s'inscrit surtout dans une histoire singulière. Sur le site du Théâtre

Aucun appel à candidatures n'a été lancé après le départ de la directrice, Séverine Chavrier

d'Orléans cohabitent trois structures autonomes de création et de diffusion, dont deux bénéficient d'un label national: le CDNO, la Scène nationale d'Orléans, le Centre national de création Orléans-Loiret (CADO), non labellisé, semi-privé, subventionné par la ville et le département). Le lieu accueille également des spectacles du Centre chorégraphique national d'Orléans et de l'Orchestre symphonique d'Orléans.

Avec une jauge globale de quelque 1700 places, plus de deux cents levers de rideau, près de 6 millions d'euros de subventions publiques annuelles (dont 2,1 millions pour le CDNO) et environ cent mille spectateurs toutes institutions confondues (dont dix mille pour le CDNO), le Théâtre d'Orléans constitue un équipement majeur dévolu au spectacle vivant. Mais depuis plusieurs années, comme en témoignent différents rapports, dont celui de l'inspection générale des affaires culturelles, il est confronté à des problèmes de gestion, d'organisation de plannings et de tensions vives entre les directions du CDNO et de la Scène nationale. Cette dernière a, au-delà de sa mission artistique, la charge du fonctionnement du théâtre (équipe technique, etc.).

Alors que la facture d'énergie du Théâtre d'Orléans va doubler et peser sur la marge artistique de la Scène nationale, «*la situation actuelle n'est plus tenable*, considère Delphine Benassy, vice-présidente écologiste du conseil régional Centre-Val de Loire, déléguée à la culture. *Le départ de la directrice du CDNO doit être l'occasion d'une remise à plat pour savoir, avant de lancer un appel à candidatures,*



Le théâtre d'Orléans, qui abrite le Centre dramatique national, le 3 février. PRESSE

quel outil sera mis à disposition de l'état ou sa successeuse. Faut-il maintenir les labels avec une répartition différente des coûts de fonctionnement du lieu? Fusionner le CDNO et la Scène nationale en un projet unique? Crée un label ad hoc? «*Aucune porte n'est fermée, tous les scénarios sont envisagés quant à la réorganisation*», constate Delphine Benassy, qui précise que la région, financeuse du CDNO à hauteur de 273000 euros annuels, est favorable au maintien des labels.

«Rationaliser les missions»

«*La question posée est de savoir comment maintenir toutes les propositions artistiques dans un contexte difficile*», résume Christophe Galent, nommé à la tête de la Scène nationale en septembre 2022 après avoir dirigé pen-

dant dix ans les Halles de Schaarbeek, lieu culturel de l'agglomération de Bruxelles. «*La nouvelle direction de la Scène nationale n'a cessé de créer la confusion entre l'érosion des moyens et la place du CDNO en essayant d'en faire une variable d'ajustement alors que sa mission de création est essentielle*», regrette Séverine Chavrier. «*Il faut rationaliser et clarifier les missions de chacun*», ajoute-t-elle. Au-delà des questions financières, Delphine Benassy pointe «*un manque de visibilité des propositions artistiques pour le public*». Dans un même lieu, chaque structure a sa propre communication, sa propre billetterie...

Si, jusqu'à présent, la répartition des champs artistiques était claire (musique, danse et cirque pour la Scène nationale, théâtre pour le CDN), la direction de la Scène na-

«Il y a un manque de visibilité des propositions artistiques pour le public»

DELPHINE BENASSY
vice-présidente écologiste
du conseil régional

tionale a désormais des velléités de programmer du théâtre, et notamment de répertoire, «*angle mort des programmations*», relève Christophe Galent. Difficile de ne pas rapprocher cette réflexion de l'étonnant communiqué de Jean-Pierre Sueur envoyé le 30 novembre 2022 à tous les mé-

dias locaux dans lequel le sénateur du Loiret et ancien maire d'Orléans critiquait la programmation du CDNO, la jugeant dépourvue des œuvres du patrimoine. «*Un CDN a pour mot une double mission: promouvoir la création contemporaine et avoir un rôle de passeur. Mais ce point de vue n'a aucun lien avec la situation actuelle*, assure Jean-Pierre Sueur. *Je suis totalement opposé à la suppression du CDNO. Je l'ai dit à la ministre de la culture. Les problèmes financiers ne sont pas spécifiques à Orléans mais nationaux.*»

Pour l'heure, aucun calendrier d'appel à candidatures ni date de réunion entre les tutelles ne sont fixés. Selon Delphine Benassy, «*on se dirige vers une direction par intérim, le projet finalisé sera pluri-annuel pour 2024*». ■

SANDRINE BLANCHARD